

3.3 DES BOURGS IMPLANTÉS PRÉFÉRENTIELLEMENT SUR LES COURS D'EAU

Les bourgs possèdent pratiquement tous un dénominateur commun: ils sont implantés le long d'un cours d'eau. Il s'agit de la Vonne pour les bourgs de Jazeneuil, Curzay-sur-Vonne, Sanxay, Ménigoute et Vausseroux; et de la Boivre pour Lavausseau et Benassay. Seuls Vasles, Les Forges et St-Martin-du-Fouilloux ne sont pas fortement marqués par la présence d'un cours d'eau.

Les centres anciens sont assez typiques, notamment sur les bourgs le long de la Vonne, comme Sanxay et Jazeneuil. L'église est souvent implantée en rive de la Vonne, ce qui souligne les silhouettes de ces bourgs, très peu visibles cependant vu leur situation en fond de vallée. Les ruelles étroites, les maisons en pierre, et même des maisons anciennes, comme celles datant des 14^e et 15^e siècles à Jazeneuil (classées monuments historiques), caractérisent ces centres anciens. Les franges et extensions urbaines sont plus communes.

L'implantation en bords de cours d'eau, et spécialement vu les coteaux prononcés qui caractérisent ces vallées, entraîne des typologies de bourgs diverses. En fonction de la position sur le relief, des vues peuvent aussi bien se dégager que se restreindre.

On trouve ainsi des **bourgs situés dans le fond de vallée**, avec les vues internes au bourg dirigées vers la vallée. Cette morphologie du bâti est bien visible à Benassay dans l'axe de la rue principale qui descend, et qui fait face au coteau boisé du nord de la Boivre. Les vues sur l'extérieur ne se dégagent qu'en franchissant les franges urbaines, à condition que la densité et la disposition des végétaux le permettent.



Ruelles étroites et maison ancienne dans le centre bourg de Jazeneuil



Le front bâti de Jazeneuil avec son église, sur la Vonne



Rue en pente douce à Benassay, qui fait face au coteau boisé.

D'autres bourgs sont implantés essentiellement sur un seul des coteaux (Curzay-sur-Vonne, Sanxay, Vausseroux). Ils possèdent une **disposition étagée sur le coteau**, qui permet de libérer quelques vues sur le fond de vallée, notamment dans les axes de rues, ou au niveau de parcelles en friche, comme à Curzay-sur-Vonne. À **Sanxay**, la situation est particulière puisque le bourg est situé dans un méandre de la Vonne. Le coteau est plus éloigné, ce qui dégage un fond de vallée plus large. Ainsi, depuis le front bâti du bourg et le pont qui enjambe la Vonne, très reconnaissables, les vues sont plus dégagées, et notamment en direction du site d'implantation.

Le bourg de **Ménigoute** s'est installé entre la Vonne et un de ses affluents, ce qui le place dans une situation de promontoire. Le bourg est ainsi plus facilement visible que les autres bourgs du territoire, notamment depuis le sud sur le coteau d'en face. Quelques brèves ouvertures existent depuis l'intérieur du bourg, mais ce sont surtout les entrées/sorties de bourg qui proposent des vues plus dégagées au gré des ouvertures dans les haies, notamment en direction du site d'implantation.

Les bourgs de Vasles, Les Forges et St-Martin-du-Fouilloux ne sont pas implantés sur un relief en particulier. Le tissu bâti suffit donc à fermer le coeur de bourg, tandis que les franges urbaines sont elles aussi bien fermées par les haies bocagères. Cependant, en arrivant par le nord de Vasles, la maille bocagère est moins dense ce qui permet d'avoir de belles vues sur le bourg, avec la zone d'étude en arrière-plan.



Vue sur le bourg de Vasles depuis la D321. Covisibilité avec le site d'implantation. (Source Google Street View)



Ouverture visuelle sur le projet depuis la D21 en sortie nord-est de Ménigoute



Front bâti sur la Vonne à Sanxay

SYNTHESE

Le bâti de l'aire rapprochée a suivi les cours d'eau principaux: ceux de la Vonne et de la Boivre. La plupart des bourgs sont situés en fond de vallée ou sur un coteau, avec des vues dirigées sur le fond de vallée. Ainsi, les bourgs de Jazeneuil, Benassay, Lavausseau, Curzay-sur-Vonne et Vausseroux sont très peu, voir même pas du tout sensibles au projet depuis le coeur de bourg. Les sorties de bourg, sur le replat du coteau, peuvent être légèrement sensibles, mais le réseau de haie devrait contribuer fortement à diminuer la visibilité du projet.

Saint-Martin du Fouilloux n'est pas non plus sensible au projet vu la maille bocagère dense dans lequel il est inséré.

Le bourg de Vasles, le plus important de ce secteur en termes de polarité et de nombre d'habitants, ne possède pas de vue sur le site d'implantation depuis le bourg. En revanche, il existe une covisibilité depuis le nord du bourg.

Les sensibilités les plus importantes concernent les bourgs qui sont situés à proximité immédiate: Les Forges, Ménigoute et Sanxay. Pour les Forges, c'est la sortie sud du bourg qui possède une grande sensibilité au projet, étant donné la grande proximité du site d'implantation. Pour Ménigoute, une covisibilité avec le site d'implantation existe depuis la D58 au sud du bourg. Les sorties nord comportent également des ouvertures visuelles en raison de la position perchée du bourg. À Sanxay, le site d'implantation est visible depuis le front bâti et le pont qui traverse la Vonne.